

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 15/09/2021

CONGRES MONDIAL DE LA NATURE : L'EDUCATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE DANS LES RESERVES NATURELLES MIS A L'HONNEUR

Le 9 septembre, sur le Pavillon France du Congrès mondial de la nature, Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, Béragère Abba, secrétaire d'État chargée de la Biodiversité, et Charlotte Meunier, présidente de Réserves Naturelles de France (RNF) renouvellent l'accord-cadre de coopération pour l'éducation au développement durable dans les réserves naturelles. Cette signature fait suite à l'attribution en 2021 de 3 millions d'euros aux Réserves Naturelles par le ministère de la Transition écologique pour soutenir l'éducation à la nature et à l'accord-cadre qui lie les deux ministères depuis juin 2021 pour le déploiement de l'éducation au développement durable.

Emmener les enfants et les jeunes dans la nature pour découvrir, expérimenter et vivre une expérience d'immersion est le rôle des professionnels de l'animation du réseau des Réserves Naturelles, ainsi qu'un des objectifs majeurs de la politique d'éducation au développement durable impulsée par le ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports, sur tous les temps des élèves, scolaires, périscolaires et extra-scolaires. Dans les 353 réserves de métropole et d'Outre-mer, l'éducation à la nature et les partenariats avec les enseignants et inspecteurs d'académies sont une mission incontournable pour faire découvrir le patrimoine naturel exceptionnel des réserves.

Impulsé par une démarche concertée et coordonnée des deux ministères sur l'éducation au développement durable (EDD), et par la mission d'éducation et de sensibilisation à l'environnement portée par le réseau des Réserves naturelles, cet accord-cadre s'inscrit pleinement dans le cadre de l'Agenda 2030 et de ses 17 objectifs de développement durable. Il concerne le déploiement de démarches pédagogiques au bénéfice des élèves de chaque cycle scolaire, ainsi que la production de supports d'accompagnement des encadrants.

Cette pédagogie active d'expérimentation au contact direct de la nature vise à lier la mobilisation des connaissances académiques à l'expérience vivante, l'analyse, le raisonnement à la mobilisation des sens et à l'émotion. Il s'agit par-là de rajouter des expériences au plaisir d'apprendre, en développant non seulement de nouvelles connaissances mais aussi de nouvelles compétences, nécessaires à l'exercice de l'esprit critique, de la citoyenneté, comme aux choix d'orientations professionnelles ouverts sur des secteurs d'activité dynamiques.

Les axes de la convention sont assortis d'objectifs précis pour trois ans :

- **Organisation d'actions pédagogiques dans la nature mêlant des approches interdisciplinaires** (ex : école dehors, école de la forêt, création de clubs nature dans le cadre des activités péri et extrascolaires, etc.) ;
- **Reconnaissance et valorisation du contact avec la nature comme facteur de santé et de bien-être**, crucial en période de pandémie et de confinement, et du besoin de nature exprimée par la société civile ;
- Accompagnement des équipes de réserves naturelles dans **l'accueil et le développement d'actions citoyennes en faveur de la biodiversité** (ex : chantiers nature, reconnexion de l'Homme avec le vivant, approche sensible à travers l'expression artistique, sciences participatives) ;
- Contribution des Réserves naturelles **dans l'intégration des services civiques, des éco-délégués et du service national universel.**

« Face aux grands enjeux contemporains de la biodiversité et du climat, l'École mobilise la moins épuisable et la plus nécessaire des ressources naturelles, l'intelligence de la jeunesse. Cette grande mission s'exerce et se déploie partout sur le territoire, dans plus de 63000 établissements, avec des partenaires, porteurs de savoirs et d'expertises multiples. Elle est illustrée aujourd'hui par cet accord-cadre signé avec les Réserves Naturelles de France. », Jean-Michel Blanquer.

« Sensibiliser les jeunes de tous les milieux à la protection de la nature est un enjeu majeur pour l'avenir. Grâce à cette convention, les Réserves Naturelles, les établissements scolaires et les services de l'État chargés de la Biodiversité, interviendront ensemble à l'échelle du territoire national, pour que tout scolaire puisse être accueilli et accompagné au cœur même d'un espace naturel. » a déclaré Bérangère Abba.

« S'immerger dans la nature, apprendre à observer, sentir, s'émerveiller et vivre ensemble, c'est tout cela et bien au-delà que permettent les séjours nature et l'accueil de jeunes dans les Réserves Naturelles, mobilisant chaque année en métropole et en Outre-mer près de 2 millions d'élèves, de la maternelle à l'université. Ce partenariat doit nous conduire à renforcer le lien entre enseignants, inspecteurs d'académies et gestionnaires de Réserves afin de permettre à tous les jeunes d'avoir cette chance d'apprendre les sciences et le vivant dans leur environnement de proximité. » complète Charlotte Meunier, présidente de Réserves Naturelles de France.

[Retrouvez en ligne le communiqué de presse](#)

Contacts presse

Service presse de Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports

Tél : 01 55 55 30 10

Mail : spresse@education.gouv.fr

Service presse de Bérangère Abba, secrétaire d'État chargée de la Biodiversité

Tél : 01 40 81 18 11 / 07 61 25 89 87

Mail : presse.abba@ecologie.gouv.fr

Service communication de Charlotte Meunier, présidente de Réserves Naturelles de France

Tél : 06 42 86 52 06

Mail : sandra.chatel-rmf@espaces-naturels.fr

Désinscription [ici](#)